

4.102 Faire progresser la gestion des connaissances dans le domaine de la conservation

CONSIDÉRANT les connaissances considérables que possède l'Union en matière de gestion de la conservation et de développement durable et la stratégie d'autonomisation contenue dans le *Programme de l'UICN 2009-2012* ;

RAPPELANT que l'*Évaluation indépendante des Commissions*, en 2004, a recommandé que les Commissions collaborent avec le Secrétariat pour étudier comment améliorer la communication et les systèmes de gestion des connaissances ;

CONSCIENT que l'Étude sur la gestion des connaissances de l'UICN menée ultérieurement, en 2004 (*Mobiliser les connaissances de l'UICN pour un avenir durable*) recommandait d'aller plus loin que la production de connaissances, en vue :

- a) d'influencer le changement ;
- b) de mieux utiliser le capital intellectuel de l'UICN en renforçant les relations et en partageant les connaissances ;
- c) de renforcer à la fois les aspects externes et internes de la gestion des connaissances de l'UICN ; et
- d) de créer un environnement porteur du point de vue de la technologie de l'information et de la communication ;

CONSCIENT que la gestion efficace des connaissances est explicite et systématique et se concentre sur les processus de création, organisation, diffusion et utilisation des connaissances vitales pour réaliser la mission de l'UICN ;

RECONNAISSANT qu'il existe de nombreuses initiatives de gestion des connaissances au sein de l'UICN et parmi ses membres, certaines étant indépendantes et certaines recouvrant les régions, programmes et Commissions de l'UICN ;

CONSIDÉRANT que les meilleures pratiques et normes de gestion des connaissances apparaissent rapidement et évoluent ; et

SACHANT que la Commission de l'éducation et de la communication (CEC) de l'UICN a intégré la gestion des connaissances dans son plan stratégique pour la période 2009-2012 comme une de ses contributions clés aux Résultats mondiaux du Programme de l'UICN ;

Le Congrès mondial de la nature, réuni du 5 au 14 octobre 2008 à Barcelone, Espagne, pour sa 4e Session :

1. INVITE tous les membres de l'UICN à collaborer pour améliorer les pratiques de gestion des connaissances à l'échelle de l'Union.
2. DEMANDE au Conseil de l'UICN d'examiner de toute urgence la gestion des connaissances dans le cadre général du Programme de l'Union, avant la 5e Session du Congrès mondial de la nature.

En outre, le Congrès mondial de la nature, réuni du 5 au 14 octobre 2008 à Barcelone, Espagne, pour sa 4e Session, propose les orientations suivantes pour l'application du Programme de l'UICN 2009-2012 :

3. DEMANDE à la Directrice générale, avec l'aide des Commissions de l'UICN, de formuler des normes et lignes directrices pour une meilleure gestion des connaissances à l'échelle de l'Union.

L'État membre États-Unis et les organismes gouvernementaux des États-Unis se sont abstenus lors du vote de cette motion.